

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité env	vironnementale					
Date de réception :	Dossier complet le : 27/04/2020		N° d'enregistrement :				
27/04/2020	21/04/2020		f09320pŎ102				
	1. Intitulé du pro	jet					
Défrichement de 12,3834 ha de forêts mélangées de Pin d'Alep et Chêne vert en vue d'une extension de la surface agricole							
plantée en vignes sur le domaine du Châte	plantée en vignes sur le domaine du Château de Selle (Domaines OTT)						
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrag	e ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	Château de Selle - Domaine	s OTT					
Nom, prénom et qualité de la personne	Jean-François OTT						
habilitée à représenter la personne morale	5 5 0 0 0 0 1		Etablissement secondaire d'une SAS				
RCS / SIRET 7 7 5 7 1 2 7	5 5 0 0 0 2 1	Forme juridique	Etablissement secondaire d une SAS				
Joigne	ez à votre demande l'ann	exe obligatoire	n°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères anne	xé à l'article R. 1:	22-2 du code de l'environnement et				
	dimensionnement correspon	dant du projet					
N° de catégorie et sous-catégorie Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie							
47 a)	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Rubrique : Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code						
	100		ortant sur une superficie totale, même				
	fragmentée, de plus de 0,5 h						
			ision de l'Autorité environnementale				
	pour une surface défrichée e Projet : Défrichement d'une s						
	Troject bemenement a and s	apernere de 12,50					
	4. Caractéristiques généra	les du projet					
Doivent être annexées au présent formu		la rubrique 8.1 di	u formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éven							
Défrichement d'une zone boisée en Pin d' complétant une exploitation viticole déjà		ace de 12,3834ha	pour une mise en culture en vignes,				
completant une exploitation viticole deja	presente.						

4.2 Objectifs du projet
Extension de la surface plantée en vignes dans la continuité des vignobles existants afin de pérenniser l'activité.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
4.5.1 dans sa phase havaux
Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage, évacuation ou broyage des rémanents puis dessouchage des arbres en
place. Ces opérations seront mécanisées : abatteuse, porteur forestier et pelle mécanique. La sortie des grumes
commercialisables se fera par camion-plateau ou camion-remorque. Le reste sera broyé sur place et réincorporé au sol au
moment des travaux agricoles de préparation du sol. L'utilisation de ces engins ne se fera que lorsque les sols seront
suffisamment portants (c'est à dire hors temps de pluie ou si les sols sont détrempés) afin d'éviter un tassement néfaste pour
l'utilisation agricole à venir.
Les délais de réalisation dépendront des conditions météorologiques et des obtentions des autorisations administratives.
N .
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera la plantation et la mise en
production des vignes.

La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou serc entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris	
Autorisation de défrichement		
	F	
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser eurs caractéristiques	les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Superficie défrichée	ediaciensiques	12,3834 ha
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 0 6 ° 4	4 2 ' 8 9 " 55 Lat. 4 3 ° 4 8 ' 2 4 " 30
5093 Route de Flayosc - Château de	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
Selle - Domaines OTT 83 460 TARADEAU	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
Parcelles concernées :	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
A735	l'environnement :	
A754 E533		'"_ Lat°'"_
	Point d'arrivée : Long° _ Communes traversées :	'"_ Lat°'"_
	Commones navelsess,	
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	16
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalue	ation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen		
différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\boxtimes	
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\times	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

		·	PPR Inondation approuvé
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		\boxtimes	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		\boxtimes	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		\boxtimes	
D'un site classé ?		\boxtimes	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Changement de vocation des terrains : espaces naturels de forêts transformés Est-il susceptible d'entraîner des en vignoble perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un

habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Zone de sensibilité de la Tortue d'Hermann : Zone verte → sensibilité moyenne à faible
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Consommation d'espaces forestiers au profit de l'agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes		Risque incendie abaissé par la mise en place de zones agricoles continues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		\times	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	Mis à part lors des de changement d'affectation du sol (engins forestiers, engins de chantier)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	\boxtimes		Terrain forestiers transformés en vignobles
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
			Marine S	
				*
Thick he server by the	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

	l Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les et gatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join e annexe traitant de ces éléments) :	ffets adre
Réli	nvestissement de la taxe au défrichement sur les terrains forestiers du domaine pour améliorer les peuplements en place	
1000	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
Ce	projet agricole peut être dispensé d'une étude d'impact environnementale:	
	s zones pressenties pour le défrichements sont des forêts très classiques ne présentant aucun enjeu environnemental en mes d'habitats naturels	
	ucun zonage environnemental réglementaire n'est référencé sur la zone à défricher projet s'inscrit dans une continuité de l'activité agricole de l'entreprise	
	s zones à défricher se situent à l'extrémité du zonage de sensibilité tortue d'Hermann, et sont présentées comme zones de	е
mo	yenne à faible sensibilité.	
		- 1
	8. Annexes	
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	×
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1	Objet Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d),	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5°a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43°a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le ma	ıître d'ouvrage ou pétitionnaire
--	----------------------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Dossier Compl	ementaire : présentation du projet.
	9. Engagement et signature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Taradeau le, 19/03/2020
	Chinesu DOKAINES OTT S.A.S. Chinesu de Selie - Clos Mireille
	hateau Romasan
Signature	Sociefy ya Actions Simplified Sociefy ya Actions Simplified April 1 de 9877 700 & R.C.S. Toulon 775 712 755 Siège social \$3250 LA LONDE LES MAURES
	Siege social §3250 LA LONGE 23